

# L'arrosoir Ô Légumes

## Acte d'engagement EXTRA BOULANGERIE 2024-2025

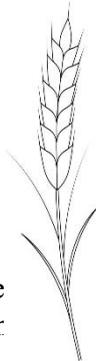
Entre l'adhérent

Nom et prénom : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

et



Le producteur

SARL « LAMIFASILADORE »

Julien Jarreton et Laura Plaisance

5 Avenue Gaston Cabannes

33270 Floirac

Qui s'engage à :

- régler en 2 chèques sa commande
- trouver un remplaçant en cas d'absence
- être solidaire des aléas de la production
- participer à la vie associative

Qui s'engage à :

- effectuer les livraisons chaque mois ou en décalage pour compenser
- fournir des informations sur sa production
- garantir des pâtes à pizza de sa production

### LIVRAISON :

Période de livraison : du 1er mai 2024 au 30 avril 2025 , le **1er mercredi de chaque mois**

Lieu : Préau de la mairie, rue Pasteur à Floirac

Horaires : de 18h30 à 19h45

Entourer l'engagement choisi :

### PÂTE A PIZZA (1 € pièce):

Nb de boules de pâte à pizza fraîche <b>par mois</b>	1	2	3	4	5	6	7
Montant du chèque pour 6 mois	6 €	12 €	18 €	24 €	30 €	36 €	42 €

### BRIOCHE NATURE (4,70 € pièce):

Nb de brioche nature <b>par mois</b>	1	2	3
Montant du chèque pour 6 mois	28,20 €	56,40 €	84,60 €

### BRIOCHE CHOCOLAT (5,20 € pièce):

Nb de brioche nature <b>par mois</b>	1	2	3
Montant du chèque pour 6 mois	31,20 €	62,40 €	93,60 €

### BUNS (poche de 4) (3 € pièce):

Nbre de poche de buns <b>par mois</b>	1	2	3
Montant du chèque pour 6 mois	18 €	36 €	54 €

### CONDITION DE REGLEMENT :

Pour l'année **2 chèques** en une seule fois d'un montant identique. Se reporter au tableau ci-dessus, soit 2 chèques de .....euros établis à l'ordre de SARL « LAMIFASILADORE », encaissable le premier mercredi du mois de mai 2024 et de novembre 2025.

Fait à ..... le.....

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :